



## PRÉSENTATION

L'Université Grenoble III - Stendhal, déjà évaluée par le CNE dans un rapport publié en avril 1994, a deux caractéristiques essentielles qui la différencient des autres établissements d'enseignement supérieur de l'Académie de Grenoble : c'est, en 2000-2001, une université de taille modeste (7400 étudiants), aux moyens limités (70 MF au compte financier en 2000).

Elle est, par nature, peu pluridisciplinaire puisqu'elle est constituée autour des lettres et des langues, auxquelles il convient d'ajouter les sciences du langage, dont le cursus s'est individualisé à partir des lettres et des langues, et les sciences de la communication, qui sont apparues après la création de l'université.

Elle est une des rares universités françaises dans lesquelles la liaison traditionnelle entre les lettres, les langues et les sciences humaines n'a pas été maintenue : l'histoire, l'histoire de l'art, la philosophie de l'ancienne faculté des Lettres et Sciences humaines de Grenoble ont intégré Grenoble II, et la géographie est partagée entre Grenoble I et Grenoble II.

La faiblesse des effectifs n'est pas *a priori* un handicap pour une université, d'autant que près de 3000 étudiants étrangers viennent, chaque année, suivre des cours de langue française ou des stages pédagogiques et sont

gérés par le Centre universitaire d'études françaises (CUEF), rattaché à l'Université Grenoble III. Cependant, aucune des formations de cette université ne peut se passer, aussi bien pour l'enseignement que pour la recherche, d'une référence aux sciences humaines ; par conséquent, l'absence de ce secteur à l'Université Grenoble III constitue une contrainte assez lourde.

Cinq UFR la composent : l'UFR d'Études anglophones, l'UFR de Langues (LCE - LEA), l'UFR de Lettres classiques et modernes, l'UFR de Sciences du langage et l'UFR Communication et médias.

Une seule délocalisation, celle de Valence, propose principalement des enseignements de langues et de lettres modernes en premier cycle. Près de 400 étudiants y recevaient un enseignement en 2001 et un DESS de Réalisation documentaire a été créé en 2000.

Depuis la précédente évaluation du CNE, en 1993, on note que le second cycle a connu une très forte augmentation (+25%), les premiers cycles se stabilisant et les troisièmes cycles étant en nette régression. La proportion de boursiers reste à plus de 20%, la répartition femmes-hommes se situe à 78-22% et la proportion d'étrangers est encore supérieure à la moyenne des universités littéraires (13,6%), mais en net recul depuis 1993 (de 16 à 13,6% dont 9% originaires de l'Union européenne), malgré la forte tradition universitaire de Grenoble. Ces étrangers se concentrent, pour 42% d'entre eux, en troisième cycle.

Les étudiants de première année, en 2000-2001, possédaient à 80% un baccalauréat général, mais 13% avaient un baccalauréat technologique, dont la moitié dans le secteur des langues. Sur l'ensemble de l'université, 74% sont originaires de l'Académie de Grenoble et, à 80%, de l'ensemble que constitue Grenoble avec les académies mitoyennes.

Depuis 1994, l'évolution des emplois d'IATOS est importante (+46,6%, soit un total de 224 agents), la catégorie B se renforçant au détriment de la catégorie C. La politique de l'université s'articule autour de deux axes principaux : la formation des personnels, dans le souci de rendre moins précaire la situation du personnel non titulaire (une quarantaine en 2000-2001) et de mieux adapter les ressources aux

besoins des services, d'une part ; le fléchage de l'utilisation des emplois vacants et des demandes de créations en fonction des priorités du contrat quadriennal, d'autre part.

L'augmentation du nombre d'enseignants (+ 9,6% par rapport à 1993, soit 345 enseignants en 2000) est due non pas aux emplois de professeur qui restent éteints, mais à l'augmentation des emplois de maître de conférences (+ 17,6%), des ATER et allocataires-moniteurs (+ 27,1%) ainsi qu'aux contrats sur emplois vacants (21).

## **LE GOUVERNEMENT ET LA GESTION**

Le gouvernement actuel se caractérise par un rétablissement du dialogue, après une période conflictuelle sous une présidence achevée en 1999, ainsi que par la création d'organes de pilotage, même si l'on note une hypertrophie des instances. C'est un gouvernement présidentiel et "polysynodal".

En 1994, le CNE recommandait de rationaliser la gestion du budget, ce qui a été fait avec les applications nationales APOGEE et NABUCO. L'établissement a créé un service des ressources humaines et la volonté de modernisation de la gestion des personnels, inscrite dans le contrat quadriennal, concerne aussi bien la gestion des IATOS que celle des enseignants.

Pour les IATOS, des réalisations ont été mises en œuvre par les méthodes confirmées que sont la définition précise des contenus d'emplois, l'entretien annuel d'évaluation, l'ouverture de la mobilité interne entre services, la formation des personnels et la publication du bilan social.

Cependant, aucun plan de renouvellement des emplois d'enseignant n'existe encore, malgré les nombreux départs à la retraite des prochaines années qui en font une priorité, si difficile à afficher soit-elle.

Le poids des dépenses en personnel IATOS est beaucoup trop lourd et peut, à terme, amener des contraintes insupportables pour l'établissement.

## **L'ÉTUDIANT AU CENTRE DU DISPOSITIF**

Comme l'indique le contrat de développement, l'étudiant est bien au centre des préoccupations par les dispositions prises pour son accueil, son information et son orientation, par la diversification et la professionnalisation de l'offre de formation, par l'importance donnée à la formation continue et par l'attention accordée à ses conditions de vie. Toutefois, il conviendrait :

- d'améliorer encore l'information à destination des étudiants et sa diffusion ;
- de suivre les cohortes d'étudiants et l'insertion professionnelle.

L'enseignement à distance, malgré le vœu du rapport du CNE de 1994, a encore trop recours au CNED. Il est urgent de créer un service commun – peut-être interuniversitaire – de télé-enseignement, que le développement des TICE doit faciliter.

Des filières traditionnelles aux résultats sérieux, héritières d'un solide passé, offrent des débouchés réguliers en plaçant les métiers de l'enseignement au centre de leurs efforts : c'est le cas de l'UFR de Lettres et d'une bonne partie des offres en langues vivantes.

L'offre novatrice se situe dans le domaine de la professionnalisation des études universitaires, qui est un axe majeur du développement stratégique de l'université. Cependant, le bilan de cet investissement demeure contrasté selon les UFR.

La représentation étudiante est, elle aussi, peu uniforme. Une vice-présidence étudiante au CEVU a été créée et une véritable politique culturelle est conduite à l'université (un lieu bien identifié, un service avec un chargé de mission à la culture et plusieurs collaborateurs, un budget en forte augmentation, une activité très soutenue et diversifiée).

## LES DYNAMIQUES DE LA RECHERCHE

D'une façon générale, la recherche est de bonne qualité. Les structures de recherche se composent de :

- deux UMR qui, dans les deux cas, unissent Grenoble III à un autre établissement : l'INPG pour l'Institut de la communication parlée, l'Université Lyon II pour "Littératures, idéologies, représentations (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)" ;
- une jeune équipe en sciences du langage ;
- douze équipes d'accueil reconnues par la Direction de la Recherche, soit six en lettres classiques et modernes, trois en langues étrangères, deux en sciences du langage, une en sciences de la communication ;
- une équipe universitaire financée sur BQR ;
- cinq programmes pluriformations (PPF).

Des différences notables sont à souligner dans la nature et le mode d'organisation de la recherche, mais, dans tous les secteurs, les activités sont importantes. Les productions qui en témoignent, comme les thèses, les colloques et les publications, sont nombreuses et de qualité. Beaucoup de ces équipes et de ces chercheurs bénéficient d'une notoriété nationale et internationale qui place l'Université Grenoble III dans une très bonne position par rapport à l'ensemble des universités françaises comprenant des lettres et des langues.

L'Université Grenoble III comprend une seule école doctorale, créée en 1993, qui regroupe les six formations doctorales de l'université : études romanes, sciences du langage, sciences de l'information et de la communication, langues et cultures du monde anglophone, imaginaire et poétique, sciences cognitives co-habilitées avec l'Université Grenoble I. Elle est ainsi, par nature, pluridisciplinaire et a donc vocation à engager le dialogue entre les disciplines. Deux grands thèmes transdisciplinaires ont été définis : l'interculturalité et l'intertextualité. Cependant des progrès sont encore à accomplir du côté de l'interuniversitaire.

## L'INTERUNIVERSITAIRE : UNE SOLUTION ?

L'Université Grenoble III rencontre plus de difficultés que les trois autres établissements grenoblois pour trouver sa juste place dans le concert interuniversitaire, en raison de sa petite taille. Et pourtant, l'interuniversitaire apparaît comme une nécessité absolue pour une université dédiée aux langues et aux lettres que les aléas du découpage disciplinaire, lors de la création des universités, ont coupée des sciences humaines et sociales.

La coopération prend des formes diverses : en matière de pédagogie (trois formations, toutes trois professionnelles, font l'objet d'une habilitation conjointe avec un autre établissement grenoblois) ; en recherche et en formation à la recherche, également.

Toutefois, certaines des initiatives à vocation interuniversitaire n'ont qu'un faible résultat : les unités d'enseignement optionnelles en DEUG et licence (249 dont 70 consacrées aux langues "rares") ne sont, pour la très grande majorité d'entre elles, que des possibilités de réorientation offertes aux étudiants de l'Université Grenoble III. Il conviendrait d'en réduire à la fois le nombre et la diversité.

D'autres espaces restent à conquérir dans les activités de recherche et de formation à la recherche (notamment par une participation plus active aux Doctorales), et dans l'organisation de services à vocation interuniversitaire (documentation et formation en langues).

## EN CONCLUSION

En conclusions relatives au fonctionnement de l'Université Grenoble III, il faut souligner les bons résultats atteints dans le domaine de la formation comme dans celui de la recherche, malgré les handicaps que constituent la petite taille et le caractère insuffisamment pluridisciplinaire de cet établissement.

Le CNE salue les efforts réalisés dans le renouvellement pédagogique et la professionnalisation en sciences du langage, en langues, en information-communication, pour la consolidation ou l'émergence d'un certain nombre de pôles de recherche de renommée internationale. Mais ces efforts sont en grande partie freinés ou contrariés pour des problèmes de fonctionnement interne et par une gestion parfois contestable des moyens de l'établissement.

Le CNE formule les recommandations suivantes :

- négocier avec les autres établissements grenoblois la solution qui paraîtra la meilleure pour le développement de l'Université Grenoble III et pour des relations équilibrées à l'intérieur de l'ensemble grenoblois ;
- développer les troisièmes cycles et les activités de recherche en misant davantage sur la dimension interuniversitaire ;
- développer les échanges avec les autres universités voisines (Pôle lyonnais, Italie) et faire éclater les frontières en matière de recherche ;

- rechercher une meilleure interactivité avec le CNRS : il serait souhaitable que le département STIC fasse davantage de place aux chercheurs en sciences humaines ;
- envisager la refondation de la Maison des langues et cultures en interaction avec les autres établissements grenoblois.

Le contrat 1999-2002 n'aura été à la mesure des défis lancés à l'université que si celle-ci adapte son offre de formation et affirme ses ambitions en matière de sciences humaines et de politique des langues. C'est à ces conditions que l'Université Grenoble III compensera son handicap de taille et échappera à un isolement qui ne peut que lui être préjudiciable.

La réponse du président de l'Université Grenoble III figure dans le rapport du CNE p. 103

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'Université Grenoble III - Stendhal : <http://www.u-grenoble3.fr/stendhal/index.html>**

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Marie-Paule Payre  
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris  
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49  
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94